



INSCRIPTIONS SCOLAIRES Année scolaire 2024/2025

1ère étape : Inscription mairie (Petite section)

Compléter, signer et retourner en mairie, **avant le 7 mai** une **demande d'inscription scolaire**, accompagnée des pièces justificatives (livret de famille, justificatif de domicile, justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation).

Le document est à télécharger sur saint-xandre.fr ou à retirer à l'accueil de la Mairie.

A l'issue de cette inscription **une attestation d'inscription** et **un livret d'accueil** vous seront adressés par mail.

2ème étape : Admission à l'école

Admission à l'école maternelle - Petite Section

Pour les enfants nés en 2021, Madame GAUDY, directrice de l'**Ecole Maternelle**, recevra les familles lors de **visites de l'école les jeudis 6 et 20 juin**.

Vous pouvez joindre la Directrice au **05 46 37 26 86**.

Admission à l'école élémentaire - CP

Monsieur RABALLAND, directeur de l'**Ecole Elémentaire**, recevra **sur rendez-vous** les parents des futurs CP. Vous pouvez vous inscrire directement sur le planning affiché à l'école maternelle, **aux jours et heures indiqués sur le document à partir du lundi 11 mars**.

Vous pouvez joindre le Directeur au **05 46 37 23 92**.

3ème étape : Inscriptions restauration scolaire et transport scolaire

Un dossier d'inscription remis par l'enseignant de votre enfant, en mai, sera à compléter et à déposer à la Mairie, **avant le 30 juin**.

Ce dossier sera remis aux nouveaux élèves au moment de l'inscription en Mairie.